

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 FEVRIER 2011

L'an deux mille onze, le dix février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 février 2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric BERNARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme VINAY Mme DRACOULI Mme AUBIN M. HEDRICH M LOBJEOIS M. BOUZNADA Mme METZGER M ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE M. RABEH Mme COULON M. PASQUIER Mme RODDIER M. MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF M. BERTRAND Mme de VAUCOULEURS M MOREAU Melle WOELFLÉ M. MEHAY Melle DOMONT M. RAYNAL Mme DOMERGUE M. BLOCH Mme XOLIN M. BIHANNIC Mme DELAROUZÉE M. MONNIER Melle EL MASAUDI M. DEBUS.

ONT DONNÉ POUVOIR : Mme BAS à Mme VINAY Mme PENSIVY à Mme METZGER M. MARIETTE à M. BERTRAND M. CARVALHO à M. BERNARD.

EXCUSES : Mme BERKANI M. LETELLIER.

SECRÉTAIRE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises entre le 6 décembre 2010 et le 3 février 2011 en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations n° 3 et 4 du 4 avril 2008, n° 3 et 4 du 29 mai 2008 et n° 21 du 14 mai 2009 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Il est ensuite procédé à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

1°) CREATION D'UNE ASSOCIATION DE PREFIGURATION DANS LE CADRE DE LA FUTURE INTERCOMMUNALITE.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 voix contre.

2°) AVENANT N° 9 A LA PROMESSE SYNALLAGMATIQUE DE VENTE SIGNEE LE 16 AVRIL 2002 ENTRE LA COMMUNE DE POISSY ET LA SOCIETE SP POISSY RETAIL ENTERPRISE (UNIBAIL).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

3°) SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE POISSY ET L'EPAMSA EN VUE DE LA REALISATION CONJOINTE D'ETUDES DE DEFINITION DU SECTEUR DE POISSY SUD.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

4°) ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

5°) MISE A JOUR DE LA LISTE DES LOGEMENTS DE FONCTIONS CONCEDES POUR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

6°) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 9 abstentions et 1 voix contre.

7°) RECRUTEMENT DE VACATAIRES CHARGES DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

8°) SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR LA PRESTATION DE SERVICE « ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT » (ALSH).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

9°) REPARTITION DES CHARGES INTERCOMMUNALES DES ECOLES PUBLIQUES. ANNEE SCOLAIRE 2010/2011.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

10°) APPROBATION DU REGLEMENT DU DISPOSITIF « PASS BAFA ».

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

11°) APPROBATION DU REGLEMENT DU DISPOSITIF « PASS PERMIS ».

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

12°) SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « LES SONS DE POISSY RADIO ».

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 9 voix contre.

13°) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU MUSEE DU JOUET RELATIVE AU SYSTEME DE RESERVATION ET DE PAIEMENT PREALABLE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

14°) DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA REGION ILE DE FRANCE ET DE L'ETAT POUR LES MUSEES DE POISSY.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

15°) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES POUR LA REALISATION D'UN CATALOGUE SUR L'EXPOSITION «LE COLLOQUE DE POISSY».

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

16°) CONVENTIONNEMENT AVEC LE CONSEIL GENERAL DES YVELINES POUR LE PRET DE L'EXPOSITION

« QU'Y A- T-IL DERRIERE LA PRISE ? »

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

17°) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SIGNEE AVEC L'ASSOCIATION BABY LOUP POUR L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS DONT LES PARENTS ONT DES HORAIRES DE TRAVAIL INCOMPATIBLES AVEC CEUX DU FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

18°) DELEGATION TEMPORAIRE A LA VILLE DE L'INSTRUCTION DES DEMANDES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

19°) SIGNATURE DE CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES RELATIVES AUX MODALITES DE VERSEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE ET DE LA PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL TEMPORAIRE A COMPTER DE 2011.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

20°) AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT RELATIF A LA PROLONGATION DE LA DUREE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE RESTAURATION COLLECTIVE MUNICIPALE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

21°) AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN RELATIF A L'ACHAT ET A LA LIVRAISON DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE PROTECTION (8 LOTS).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

22°) AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN RELATIF A L'ACHAT ET A LA LIVRAISON DE PRODUITS D'HYGIENE (4 LOTS).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

23°) AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN RELATIF A L'ACHAT, A LA LIVRAISON ET L'INSTALLATION DE MATERIELS INFORMATIQUES, LOGICIELS ET CONSOMMABLES (4 LOTS).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

24°) AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN RELATIF A L'ACHAT ET A LA LIVRAISON DE LIVRES NON SCOLAIRES, DOCUMENTS IMPRIMES, SONORES ET VIDEO (9 LOTS).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

25°) AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN RELATIF A L'ACHAT ET A LA LIVRAISON DE MATERIELS ESPACES VERTS.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

26°) DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT (C.N.D.S.) ET AUPRES DU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (F.F.A) POUR LA CREATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE ET D'UN TERRAIN DE HAT TRICK AU C.O.S.E.C.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

27°) DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ETABLISSEMENT D'UN BILAN CARBONE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

28°) SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA FONDATION EUROPEENNE POUR DES TERRITOIRES DURABLES (FONDATERRA).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

29°) DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DES PENALITES LIQUEEES A DEFAUT DE PAIEMENT A LA DATE D'EXIGIBILITE DES TAXES, VERSEMENTS ET PARTICIPATION D'URBANISME.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

30°) BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS EFFECTUEES PAR LA VILLE DE POISSY POUR L'ANNEE 2010.

Délibération sans vote.

31°) RETROCESSION DU DROIT AU BAIL POUR LE LOCAL COMMERCIAL SIS 6 RUE DU 8 MAI 1945.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

32°) CREATION D'UN SALON DES LOISIRS CREATIFS A POISSY ET FIXATION DES TARIFS.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

33°) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL, POUR UN AN, PRESENTEE PAR L'ETABLISSEMENT CAMAÏEU.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 6 abstentions et 3 voix contre.

34°) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL, POUR UN AN, PRESENTEE PAR L'ETABLISSEMENT HANOLDA.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 6 abstentions et 3 voix contre.

35°) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL, POUR UN AN, PRESENTEE PAR L'ETABLISSEMENT FRANCE ARNO.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 6 abstentions et 3 voix contre.

36°) ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION PERMANENTE DE LA CIRCULATION AERIENNE DES PROCEDURES D'APPROCHE AUX INSTRUMENTS DE L'AERODROME DE PARIS-CHARLES DE GAULLE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

Le présent compte rendu est affiché le 14 février 2011.

**Le Maire,
Frédéric BERNARD.**